

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 2 Juillet 2024

PRÉSENTS : Mme et Mrs – TERRENNE J.P – GAILLARD E. – SOPETTI J.M- LABROSSE J.F – DROUET F. – GALEY J. - GAUTHIER J. - FERDINAND R. - LACAN S. – LARROSE P. – MULLER J. – SAVOY N. – VRECH S.

ABSENTS et EXCUSÉS : Messieurs ANTERRIEU T. - JACOB P.

ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur BOUET, de la SEM SOÉLIA filiale du SDE, invité ne prenant pas part au débat.

Secrétaire de séance : Madame Julia MULLER

- PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ CONCERNANT LE PROJET D'IMPLANTATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES.

SOÉLIA est une société d'économie mixte de droit privé, portée par le Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne, et financée à 83% par des capitaux publics issues des collectivités territoriales.

La S.E.M. SOÉLIA est un partenaire de proximité qui accompagne les collectivités dans la réalisation de leurs projets de déploiement des énergies renouvelables.

Les enjeux de ce projet reposent sur 3 axes :

- Valoriser un foncier communal
- Générer de l'autoconsommation d'énergie sur les bâtiments communaux
- Engager la collectivité dans la transition énergétique

Un site majeur de la commune, « le Hangar Narbonne » au lieu-dit Caufour, pressenti pour devenir le futur Centre Technique Municipal, permettrait d'accueillir 2 types de panneaux photovoltaïques, soit en toiture, soit disposés au sol.

Parmi ces deux hypothèses, 4 scénarios se dégagent :

- 1- La SEM SOELIA investit sur la totalité de l'installation (centrale de 297 kWc) et gère l'intégralité du site pour son propre compte, en contrepartie du versement d'un loyer annuel de 1300 € et d'une soulte à la Commune de 25 000 €. (bail de 30 ans)
- 2- La SEM SOELIA investit partiellement sur l'installation (252 kWc). La commune investit sur une centrale clé en main de 45 kWc qui permettra de générer de l'autofinancement aux bénéficiaires des bâtiments communaux. Cet investissement coûtera 25 000 € HT à la commune et permettra de générer 7 820 € d'économie d'énergie dès la 1^{ère} année.
Le retour sur investissement (*) est évalué à 3 ans et demi
- 3- La SEM SOELIA investit partiellement sur l'installation (217kWc). La commune investit sur une centrale clé en main de 80 kWc qui permettra de générer de l'autofinancement aux bénéficiaires des bâtiments communaux plus conséquent. Cet investissement coûtera 65 000 € HT à la commune et permettra de générer 12 347 € d'économie d'énergie dès la 1^{ère} année.
Le retour sur investissement (*) est évalué à 5 ans et demi.

- 4- La commune de DONZAC investit sur la totalité de l'installation (centrale de 297 kWc) et gère l'intégralité du site pour son propre compte. Le montant de l'investissement s'élèverait à 277 219 € HT. Le retour sur investissement est évalué à 22 ans. La valeur nette créée au bout de 30 ans de 89 000 €

Compte tenu du fait que les travaux de création du futur Centre Technique Municipal sont prévus pour un calendrier à moyen terme, le Conseil Municipal souhaite orienter sa position sur le déploiement des panneaux photovoltaïques au sol.

L'option n°3 semblerait la plus avantageuse car elle pourrait être réalisée à court terme (d'ici 18 mois environ) et permettrait de générer des économies immédiates et substantielles sur les factures d'électricité des bâtiments communaux, et d'avoir un retour sur investissement rapide de 5 ans et demi.

() Retour sur investissement : ratio qui permet de calculer la durée que mettront les économies générées par le projet à rembourser le montant investi initialement.*

Approuvé à l'unanimité

- POINT BUDGÉTAIRE AU 30 JUIN 2024

Madame Elisabeth GAILLARD, 1^{ère} Adjointe au Maire, rend compte de la situation budgétaire arrêtée au 30 Juin 2024.

En fonctionnement, les recettes perçues au 30 Juin 2024 s'élèvent 689 911€ et permettent de couvrir les dépenses de fonctionnement d'un montant de 637 447 €

En investissement, les recettes perçues au 30 Juin 2024 s'élèvent à 498 059 € et permettent de couvrir les dépenses d'investissement d'un montant de 453 126 €

D'ici la fin de l'année la commune doit financer les opérations en cours suivantes :

- Les travaux du salon de coiffure, soit 40 966 €, honoraires compris
- Les travaux de cheminements doux Route du Port et Avenue du Brulhois, soit 147 715 €
- Les travaux de rénovation de la salle polyvalente, soit 238 720,63 €, honoraires compris,
- Les travaux de rénovation du Lavoir, soit 47 721,20 €,

Opérations pour lesquelles la commune demandera des versements d'acomptes de subvention au fur et à mesure de l'avancement des travaux, auprès des différents financeurs : État, Région, Département, CC2R

Concernant le budget lotissement :

Les travaux de finition restants à payer s'élèvent à 193 785 €

Les subventions restant à recevoir s'élèvent à 154 307 €

A ce jour, 13 lots sur 22 ont été vendus.

6 sont réservés et devraient être vendus courant 2024

2 lots sont pré-réservés. Les compromis de vente pourraient être signés courant 2024

1 lot est disponible à la vente.

- QUESTIONS DIVERSES

Recherche de Médecins : Monsieur le Maire rend compte du plan d'actions qui sera déployé par le Mercato de l'Emploi, tels que : la réalisation d'une vidéo de promotion du village, la diffusion sur les réseaux sociaux et sites spécialisés, la participation à des salons et congrès, le démarchage auprès des facultés de médecine ...

La durée de cette mission est évaluée à 1 an puisque l'objectif à atteindre est l'arrivée d'un nouveau médecin dès septembre 2025.

Des points d'étapes seront régulièrement faits afin de rendre compte au conseil municipal de l'avancée de la mission qui leur a été confiée.

Changement de direction de l'Ecole : Départ à la retraite de Monsieur Jean-Jacques RIGAL, remplacé par Monsieur Pierre LEGROS.

L'effectif d'élèves inscrits pour la rentrée scolaire s'élève à 108 enfants. En septembre 2024, l'effectif était de 107.

Salon de coiffure : Les travaux avancent selon le calendrier prévu. Ils seront achevés pour le 15 Aout. Madame Ines Fombonne de Galatheau pourra commencer sa nouvelle activité dès la fin aout.

Petite Salle Polyvalente : Les travaux de rénovation avancent selon le calendrier prévu. Celle-ci devrait être livrée pour le mois d'octobre.

Cheminements doux Avenue du Brulhois et Route du Port : Les travaux commenceront dès le 26 Aout pour une durée de 6 semaines.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h15

Le Maire,

Jean-Paul TERRENNE